

ARRÊTÉ

Arrêté N°88/22

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 Octobre 2022, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

Arrête :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

Mme Marie COLLE
Mme Sandra BENTO
Mme Christelle DOS SANTOS PEREIRA
Mme Léonor DA SILVA

Article 2 : Le mandat des intéressés arrivera à expiration lors du renouvellement du Conseil Municipal

Article 3 : Monsieur le Président de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Ouzouer sur Trézée, le 08 Novembre 2022

Le Maire
Denis GERVAIS

